



# DEMANDE DE VISA MEXIQUE

Date de dernière mise à jour : 20/01/12

VSI ne peut servir d'intermédiaire, l'intéressé doit se déplacer lui-même au Consulat.

La demande doit être faite au moins 15 jours avant le départ !

	<b>La plupart des ressortissants de l'UE dont les Français n'ont pas besoin de visa</b>
<b>Documents à fournir</b>	
<b>AFFAIRES</b>	<input type="checkbox"/> Passeport original valable 6 mois après la date de retour <input type="checkbox"/> Copie des 3 premières pages du passeport <input type="checkbox"/> Carte de séjour originale pour les étrangers + copie <input type="checkbox"/> Carte FMVC à obtenir auprès du consulat à Paris <input type="checkbox"/> 1 photo <input type="checkbox"/> - Lettre de société détaillée (coordonnées du correspondant, motif du voyage, date de voyages etc.)
<b>TOURISME</b>	Pour les Français : Si séjour inférieur à 6 mois (hors journalistes et photographes), il n'y a pas besoin de visa. Pour les autres : Se présenter au Consulat avec une photo et un justificatif de séjour + Passeport original valable 6 mois après la date de retour + Copie des 3 premières pages du passeport + Carte de séjour pour les étrangers + copie
<b>ETUDIANT (Délai : 48h)</b>	<input type="checkbox"/> Passeport original en cours de validité <input type="checkbox"/> Carte de séjour pour les étrangers <input type="checkbox"/> Attestation d'admission dans un établissement au Mexique <input type="checkbox"/> Preuve de solvabilité économique (carte de crédit/lettre de votre banque/Travellers chèques d'un montant suffisant pour le séjour) ou Attestation d'obtention de bourse au Mexique <input type="checkbox"/> 8 photos de face <input type="checkbox"/> 8 photos de profil <input type="checkbox"/> Formulaire à remplir sur place
<b>VISA DE SERVICE</b>	Pas besoin de visa si la personne ne travaille pas à l'ambassade de France. Partir sans visa et régulariser sur place. Etre en possession de : <input type="checkbox"/> Passeport de service <input type="checkbox"/> Note verbale
<b>Validité du visa</b>	
<b>Frais consulaires</b>	Visa pour Journalistes : S'informer sur place Visa étudiant : 30 € Visa pour les étrangers : Tarifs modifiés tous le 1 <sup>er</sup> du mois et en fonction de la nationalité
<b>Informations complémentaires</b>	<b>Consulat du Mexique</b> 4 rue Notre Dame des Victoires 75002 Paris Tél : 01.42.86.56.20 Fax : 01.49.26.02.78  <u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> de 9h à 12h du Lundi au Vendredi

**Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : [www.vsclients.com](http://www.vsclients.com)**

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19

[www.vsi.1er.fr](http://www.vsi.1er.fr) – vsi1er@wanadoo.fr

